



Douleurs articulaires, mal de dos... lorsque les salariés ont « mal au travail », que faire ? Chez Schaeffler, équipementier automobile à Calais (300 salariés), les réponses viennent d'une étude ergonomique sur l'ensemble des postes de travail. Allons voir cela d'un peu plus près.

« Tout a commencé par un certain nombre de plaintes en CHSCT (Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail) », confie Laurette Dufrien, infirmière de l'entreprise Schaeffler, « Nous avons décidé de réaliser une étude ergonomique de poste au niveau du conditionnement des produits. Notre médecin du travail, Marie-Thérèse Jeu et une assistante en Santé au Travail, Nadège Fontaine (toutes deux de l'ASTIL 62), en ont assuré la réalisation avec ma collaboration. L'étude analyse la situation de travail dans son ensemble : postures, gestes, matériel utilisé, environnement... »

De bons conseils à moindres coûts

Outre les conseils d'aménagement de l'espace et des outils de travail, Laurette Dufrien apprécie l'aspect concret de cette collaboration : « Nadège propose des actions simples, que nous allons pouvoir rapidement mettre en place sans un investissement trop conséquent. » Par exemple, le déplacement d'une tour d'ordinateur pour éviter une torsion répétitive du cou, ou l'achat d'un marchepied pour déposer des caisses en hauteur en évitant le risque de chute. Et que pensent les salariés de cette étude ? « Ils apprécient l'intérêt porté à leurs conditions de travail et s'expriment très facilement. Le double regard que nous avons sur leurs postes, avec Laurette, est très complémentaire pour la prise en compte de leurs besoins », répond Nadège Fontaine.

L'ergonomie fait partie du fonctionnement de l'entreprise.

Aujourd'hui, l'étude s'est étendue à 5 postes. Et l'entreprise ne compte pas s'arrêter là. D'autant plus que ces études auront également pour objectif de répondre à l'accord sur l'emploi des seniors, prévoyant que 100% des postes des salariés de plus de 55 ans aient fait l'objet d'une étude ergonomique. Petit à petit l'ergonomie fait partie du fonctionnement de l'entreprise. Prochain chantier, les postes administratifs.